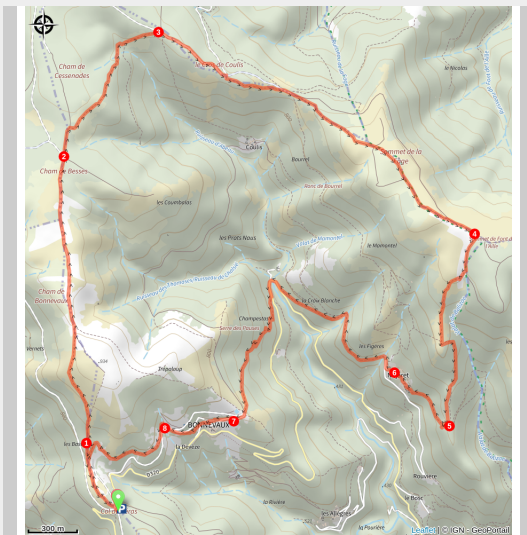


Les Drailles perdues

CA Alès Agglomération - Aujac



(FFRandonnée Gard)

Une balade qui emprunte d'anciennes drailles sur des plateaux arides, battus par les vents, appelés chams.

Attention mur de soutènement effondré entre les points 6 et 7, prudence ou contournement possible par la route.

Aux confins du Gard, à partir du col du Péras, autour de la haute vallée de l'Abeau et face au massif du Mont Lozère, une balade qui emprunte d'anciennes drailles sur des plateaux arides, battus par les vents, appelés chams.

Audioguidage du parcours disponible via l'appli smartphone Rando Gard téléchargeable sur App Store et Google Play.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h

Longueur : 12.2 km

Dénivelé positif : 604 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Espace Naturel, Faune et Flore, Point de vue

Itinéraire

Départ : Bonnevaux, Col du Péras ou village

Arrivée : Bonnevaux, Col du Péras ou village

Balisage : — PR

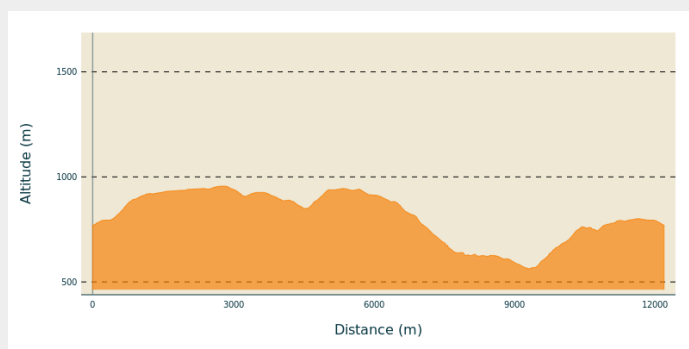
Communes : 1. Aujac

2. Bonnevaux

3. Pontails-et-Brésis

4. Malons-et-Elze

Profil altimétrique



Altitude min 563 m

Altitude max 956 m

Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident. Le nom de lieu-dits et/ou de direction à suivre est indiqué en ***italique gras*** et entre guillemets. Suivez le descriptif ci-dessous :

D. Au départ du poteau directionnel « ***COL DU PÉRAS*** », suivre la direction « ***Les Bastides*** » (commun avec le GR® de Pays Tour de la Haute Vallée de Cèze).

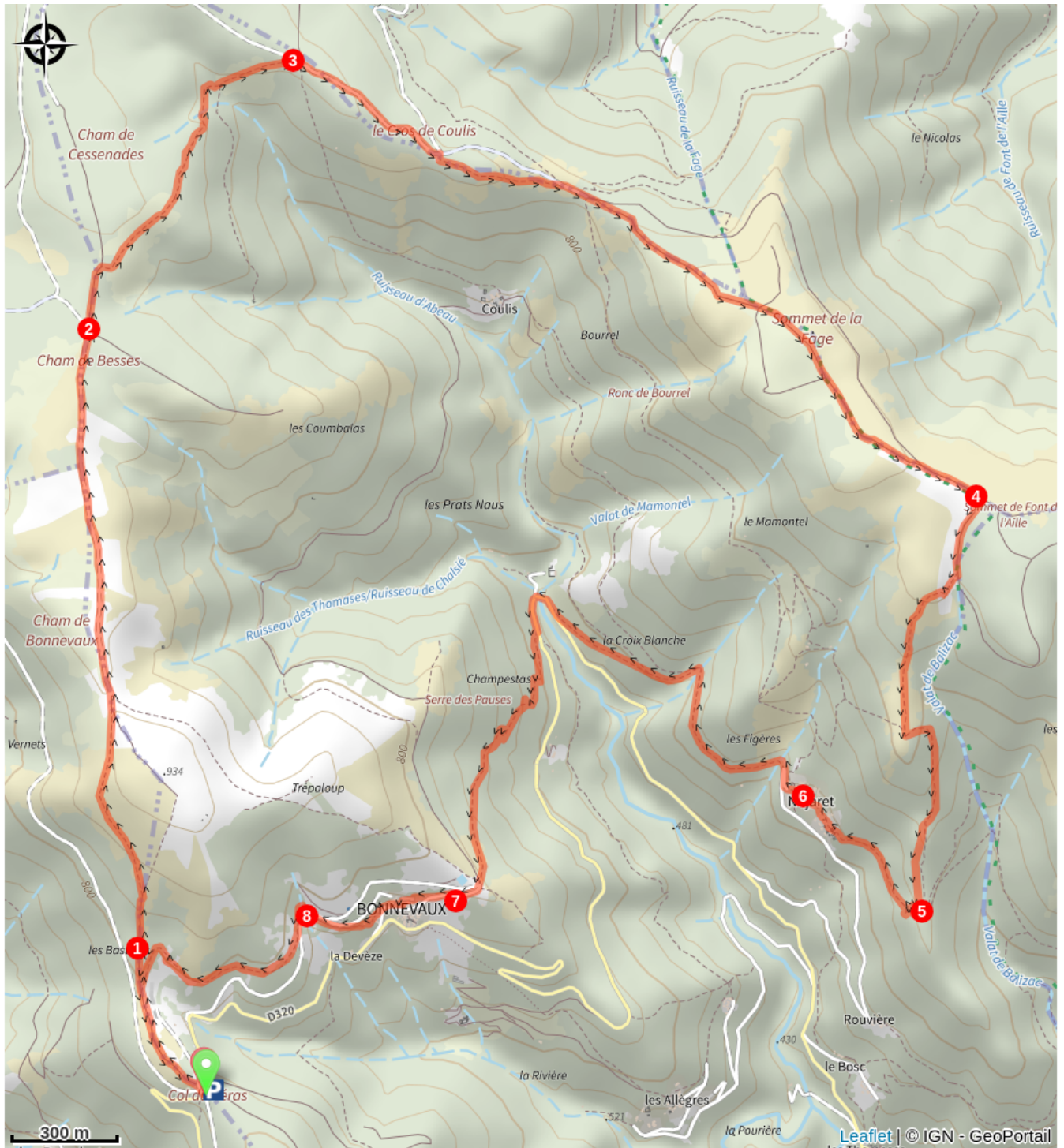
1. Au poteau « ***Les Bastides*** » laisser sur la droite le GR® de Pays, suivre la direction « ***CHAM DE BONNEVAUX*** » en empruntant la draille qui monte jusqu'au poteau « ***Cham de Bonnevaux*** » (jonction avec le GR® de Pays). Poursuivre tout droit sur le plateau, en direction de « ***LA GARDE DE DIEU*** ».
2. Au poteau « ***LA GARDE DE DIEU*** » et la croix de granite, poursuivre droit devant direction « ***MENHIR DE CESSENADES*** » puis tourner à droite dans un sentier qui s'enfonce en sous-bois.
3. Au poteau « ***MENHIR DE CESSENADES*** » (séparation du GR® de Pays à gauche) prendre à droite sur 900 m. Au poteau « ***Le Cros de Coulis*** », prendre en face direction « ***FONT DE L'AILLE*** » sur 2,1 km. Poursuivre tout droit vers le sommet de La Fage. Franchir une barrière et longer une plantation de cèdres.
4. Au poteau « ***FONT DE L'AILLE*** », tourner à droite en direction de « ***Valat de Balizac*** » et d'un abri de berger. Suivre le chemin jusqu'en crête rocheuse, puis entamer une descente délicate sur le versant est.
5. Au poteau « ***Valat de Balizac*** », tourner à droite vers Nojaret, suivre une draille en lacets pour aboutir au hameau.
6. Au poteau « ***NOJARET*** », suivre la direction « ***Les Sognes*** », descendre par la route sur 100 m. Dans l'épingle prendre en face la calade. Au poteau « ***Les***

Sognes », franchir sur le pont le ruisseau de Sognes et, après une clède ruinée, descendre à gauche pour rejoindre la D 320. La suivre à droite sur 150 m. Franchir le ruisseau des Thomasses au poteau « **Pont de l'Abbaye** ». Prendre à droite un sentier qui grimpe jusqu'au poteau « **Croix de Nojaret** » (jonction avec le GR® de Pays).

7. Prendre en face direction « **Bonnevaux Calade** », descendre la petite route goudronnée sur 170 m puis prendre à droite le sentier montant. Longer le cimetière, descendre à l'église Saint- Théodorit. Descendre à droite la rue dallée jusqu'au poteau « **Bonnevaux Calade** ». Prendre le sentier qui monte à droite jusqu'au poteau « **Chabanemareou** ».
8. Traverser la piste, prendre à droite à travers châtaigneraies et prés jusqu'à « **Les Bastides** ». Puis descendre la piste pour retourner au « **Col du Péras** ».

Parcours issu du topoguide départemental Le Gard à Pied (édition FFRandonnée - 2024)

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Descente délicate entre 5 et 6

Comment venir ?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur www.lio-occitanie.fr/

Sinon, pensez au covoiturage !

Accès routier

Bonnevaux, à 50 km au nord d'Alès par les D 904, D 51 et D 320.

Parking conseillé

Col du Péras (1km avant Bonnevaux)

Source



Ce site est géré par le
Département du Gard
[https://www.gard.fr/
accueil.html](https://www.gard.fr/accueil.html)



En

collaboration avec la FFRandonnée du
Gard
<https://gard.ffrandonnee.fr/>